

COMPTE RENDU DU CHS DU 19 OCTOBRE 2018

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 juin 2018 ;
- 2 – Actualité de l'ISST ;
- 3 – Actualité du médecin de prévention (MP) ;
- 4 – Adaptation des structures et du réseau (GT du 15 octobre 2018) – pour avis :
regroupement de la gestion administrative des EHPAD (Trésoreries de Ligueil et de Chinon) ;
- 5 – Adaptation des structures et du réseau (GT du 15 octobre 2018) – pour avis :
Transfert de la mission de recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Neuillé Pont Pierre (NPP) au SIP de Tours Nord-Ouest (TNO) ;
- 6 – Suivi des rapports de visites de l'ISST, du MP, du CHSCT et examen des fiches de signalement ;
- 7 – Suivi des fiches du registre dématérialisé CHSCT 2018 ;
- 8 – Exécution du PAP 2018 ;
- 9 – Crédits alloués et actions inscrites au budget CHSCT 2018 ;
- 10 – Questions diverses

Pour ce CHSCT était présente pour sa première séance plénière, Mme BIZOUARNE le nouveau médecin de prévention. Celle-ci confirme ses permanences dans le département du mercredi au vendredi.

ODJ n°1 Approbation du PV du CHSCT du 28 juin 2018

Vote POUR à l'unanimité

ODJ n°2 Actualité ISST

Le nouveau Guide amiante est rédigé mais toujours en cours de validation. Il sera probablement présenté à la séance plénière du 20 décembre 2018.

ODJ n°3 Actualité du médecin de prévention (MP)

Le médecin de prévention a pris ses repères et à la demande des OS a repris le cours des visites. Évidemment, elle ne comblera pas le retard accumulé depuis le départ de son prédécesseur. Sa présence sur le département simplifiera les démarches des agents.

ODJ n°4 ASR des EHPAD

Lors du GT du 15 octobre 2018, les OS ont demandé les effectifs théoriques et réels au 01 janvier 2019.

La Direction communique la situation au 10/2018 :

Chinon

- Emplois TAGERFIP 1C 3B 1A 1A+
- Emplois Affectés 2C 4B 1A 1A+
- Emplois réels ETP 2C 3,9B 0,9A 1A+

Comme lors des précédents ASR, le service RH se déplacera sur les structures concernés, à défaut le Chef de service sera sollicité afin de recueillir les souhaits des agents ciblés par l'ASR.

Ligueil :

- Emplois TAGERFIP 3C 2B 2A 1A+
- Emplois Affectés 2C 2B 2A 1A+
- Emplois réels ETP 2C 2B 2A 1A+

La Direction a rencontré le directeur de l'EHPAD Debrou situé à JOUE LES TOURS qui a confirmé son inquiétude suite au transfert au CFP de CHINON du fait de son éloignement. En effet, un agent de l'EHPAD est dédié ce jour à cette mission et la proximité actuelle facilite les échanges avec la trésorerie de Joué les Tours.

Par ailleurs, après la rencontre avec l'EHPAD de la Bourdaisière, très inquiète suite à ce second transfert, la Direction envisage le report du transfert au 01 janvier 2020, après consultation du Chef de service de Vouvray.

VOTE :

Contre 2 CGT et 2 SOLIDAIRES - Abstention : 1 FO

ODJ n°5 ASR de Neuillé Pont Pierre et SIP-Tours Nord Ouest

Comme évoqué en GT, le Chef de service du SIP-TNO souhaitait profiter de l'ASR pour réaménager globalement sa structure.

Ayant refusé les propositions de BIL, il lui a été demandé de dissocier sa demande et de se rapprocher du service Stratégie.

BIL présente donc le plan du SIP-TNO suite à l'ASR avec indication de l'affectation de l'agent arrivant dans le bureau 314. On constate que le bureau présentant une surface de 39,4 m² est laissé inoccupé.

Il est bien regrettable de laisser une telle surface inoccupée alors que les agents auraient pu être mieux installés au moins quelques temps sans aucun coût budgétaire, au prétexte qu'à ce jour il n'y a pas de

retours des agents concernant ce manque de place.

La Direction se réserve le bureau libre pour des évolutions futures !!!

Concernant ce transfert de mission, à ce jour personne ne semble vouloir suivre la mission, les ASR 2019 ne sont pas connues, ni le volet emplois.

Le Chef de service serait en réflexion pour une nouvelle organisation de son service, regroupement des secteurs d'assiette....

Pour la Direction, c'est une réflexion qui n'engage que le Chef de service ! Ce n'est pas à l'ordre du jour et celle-ci est en attente des retours de CAP 2022.

VOTE :

Contre 2 CGT et 2 SOLIDAIRES - Abstention : 1 FO

ODJ n°6 SUIVI des différents rapports

Les différents rapports étant étudiés au GT, nous sommes toutefois intervenus pour demander où en étaient le financement des travaux des ouvrants du RDC et du 1^{er} étage à Champ-Girault.

BIL confirme avoir fait la demande de co-financement des programmes 156 et 723 mais que la réponse n'interviendrait pas avant la fin 2019.

Concernant le CDIF, BIL confirme que la CID a donné son accord pour la pose d'un double-écran agent / usager. Le bras articulé existant peut ne pas supporter ces deux écrans.

Pour la banque d'accueil de Champ-Girault, le projet est effectivement suspendu, en attente des résultats du GT Téléphonie et de la réflexion engagée par la DG sur l'accueil en général.

Au sujet du projet de déménagement de la délégation sociale, deux optiques sont toujours envisagées : l'Hôtel particulier à Béranger (projet avec la direction de l'architecture et du patrimoine toujours actuel) ou le Champ-Girault sous réserve du déménagement du Pôle Gestion Fiscale à Béranger ! Es-ce que les agents seront consultés sur cet éventuel projet et les conséquences pour leur quotidien ??.....

Au SPF, après vérification, tous les agents ont bien des double-écrans mais certains ne sont pas harmonisés.

BIL s'interroge, car elle pensait la situation réglée : elle va vérifier à nouveau.

À la demande des agents, BIL va également contrôler les conditions du marché DALKIA pour le nettoyage régulier des VMC.

BIL rappelle que les agents peuvent les solliciter au travers du registre CHSCT et/ ou logistique.

Les OS informent qu'elles n'effectueront plus de visite en 2018, au vu des actions restant à réaliser sur les précédentes, en sus des recommandations suite aux différents rapports des ergonomes et acousticiens entre autres.

L'ISST revient sur le garde-corps à Loches et la réponse de l'APAVE. Il rappelle que s'il n'y a pas obligation réglementaire, alors cette dernière impose au responsable du site d'avoir réalisé une étude complète du risque sous peine de voir sa responsabilité engagée.

Tours Habitat : l'ISST rappelle qu'en dessous de 400h d'intervention extérieure pour le ménage, le plan de prévention peut ne pas être écrit, mais il peut être exigé, comme lui le fait dans tous ses rapports.

ODJ °7 SUIVI DES FICHES DU REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ CHSCT

Nous sommes intervenus pour informer la Direction des problèmes liés au déploiement de l'application MEDOC WEB (interruptions fréquentes, lenteurs voir arrêt de fonctionnement...) ce qui ne permet pas aux agents de travailler dans une certaine sérénité et à l'aube du déploiement d'une autre application ACIS V2 nous ne pouvons qu'être inquiets.....

Ligne 298 : BIL confirme que le chauffage a été remis mais qu'elle a pris contact avec l'agent pour lui mettre à disposition un radiateur d'appoint.

ODJ n°8 EXÉCUTION PAP 2018

Pas d'observations depuis le GT.

ODJ n°9 BUDGET et ACTIONS CHSCT

Au vu de l'annulation de la formation recyclage PSCN1, le Président s'interroge sur le recensement des agents ayant suivi cette formation. L'AP précise que le problème concerne surtout le recyclage et pas la formation initiale.

Le MP confirme ce besoin de recensement, et à chaque réorganisation il convient de faire appel aux CDS.

Il s'avère qu'une circulaire de la DG demande 80 % de formés y compris dans les écoles de formation.

Comme indiqué en GT, les membres ne votent pas les crédits pour l'achat des deux lampadaires LED. Mais avant d'acheter des lampes de bureau, la Direction s'interroge sur l'approbation de ce changement par les agents.

Nous demandons s'il est possible d'avoir plus d'informations (photos...) sur l'éclairage de Château-Renault, car ce sujet n'apparaît pas dans le DUERP.

La Direction rappelle qu'il faut refaire les plans d'intervention suite aux travaux de Champ-Girault. La dépense est déjà budgétée pour environ 3000,00 euros.

L'extincteur du 5ème étage ne sera pas déplacé par le prestataire, car son emplacement actuel est réglementaire. BIL rappelle qu'en outre, son déplacement devrait faire l'objet d'une déclaration avant travaux amiante.

Concernant le chariot électrique pour les archives Béranger, BIL étudie encore une autre alternative.

Pour élargir le budget restant, il est proposé l'acquisition de 4 fauteuils et 20 repose-pieds.

Une demande de souris verticale est envisagée pour un agent arrivant qui n'a pu emporter celle qui lui avait été affectée suite à un aménagement de poste dans son département d'origine.

L'ISST rappelle que même si c'est suite à un aménagement de poste mais que la dépense a été validée par le CHSCT, alors le matériel n'est plus considéré comme affecté à l'agent.

En conclusion, les membres proposent de voter d'éventuelles propositions en CHSCT volant.

Comme évoqué au GT, le sous-main réalisé par le département 44 sur la gestion des publics difficiles apparaît un bon complément aux formations.

La Direction rebondit et informe les membres que des actions de prévention du risque terroriste vont être mises en place.

À la demande des OS, BIL attend le retour d'un prestataire pour établir le calendrier des travaux du SDIF.

La CGT revient sur la souffrance des agents SIRHIUS / SLR évoquée lors du dernier CTL le 08 octobre 2018.

En réponse, la Direction refait le calendrier de la création du service CSRH.

Comme toute préfiguration avec nouvelle application, la structure a connu et connaît encore des difficultés. Les effectifs du service CSRH ont été complétés au 01 septembre 2018 et les formations ont été adaptées suite au retour des premiers formés. Des échanges ont eu lieu entre les différents services pour confronter leurs problèmes. Elle reconnaît que la situation a été difficile mais que cela progresse.

La CGT pense que la Direction nie la souffrance des agents.

À sa réponse évoquant un procès d'intention, la CGT rétorque tout simplement que l'appréhension de la souffrance n'est pas la même pour la Direction et la CGT.

La CGT rappelle que même sans signalement ou sans remontée vers le médecin de prévention, les agents sont écrêtés, fatigués, démotivés, stressés et réalisant un travail de moins en moins qualitatif.

En outre, ils s'interrogent sur l'application du P.A.S. au 01 janvier 2019, sur PAYSAGE...

Une compensation des écrêtements subis par les agents est en cours d'étude.

La Direction nous informe de la mise en place d'un comité de pilotage et qu'elle était pour le rapprochement géographique des agents des deux services sur l'ESI.

La CGT rappelle que cela aurait été au détriment des agents du CPS et aurait généré des coûts supplémentaires alors que par ailleurs elle ne manque pas de se féliciter de l'installation du CPS permettant à la Direction d'Indre et Loire d'être présentée comme préfiguratrice à l'avenir du CPS en Centre Contact !

Le prochain groupe de travail CHSCT aura lieu le 11 décembre 2018 préparatoire au CHSCT du 20 décembre 2018 ;

Dés à présent, nous vous invitons à nous faire remonter vos besoins et toutes vos remarques :

www.dgfip.cgt.fr/037